



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC(LV)/Info.1 Rev.1
19 septembre 2019

FRANÇAIS
Original: FRANÇAIS

CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION
Du 2 au 7 décembre 2019
Lomé (Togo)

NOTES D'INFORMATION GÉNÉRALE

GÉNÉRALITÉS

1. À la cordiale invitation du Gouvernement de la République du Togo, la 55^e session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT), et les sessions associées des quatre comités se tiendront au Centre de Conférences de Lomé (CCL), du 2 au 7 décembre 2019. Des éléments succincts d'information sur la République du Togo et sa capitale Lomé sont présentés en annexe 1 au présent.

2. Placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, Chef de l'État, la séance d'ouverture débutera le lundi 2 décembre 2019 à 10 h 00 au Centre de Conférences de Lomé. Sont attendus à cette séance d'ouverture plusieurs ministres de pays tiers, notamment de pays africains, et des dignitaires togolais. Les délégués présents à cette séance devront avoir pris place dans la salle à 9 h 30.

POUVOIRS

3. Conformément à la décision du Conseil, tous les pouvoirs devront être délivrés aux délégations par les autorités compétentes, à savoir le Ministère des affaires étrangères ou la mission diplomatique accréditée du pays hôte de l'Organisation (le Japon) ou du pays hôte de la conférence (le Togo). Les exemplaires originaux de ces pouvoirs devront être remis au Directeur exécutif de l'OIBT deux semaines au moins avant le début de la session. Veuillez noter que les pouvoirs envoyés par télécopie ou courrier électronique ne seront pas acceptés.

4. Les personnes désireuses d'assister en tant qu'observateurs aux sessions du conseil et de ses comités doivent présenter, avec le «Formulaire de demande de participation», une lettre d'autorisation de représentation adressée au Directeur exécutif de l'OIBT, émanant des instances exécutives de l'organisation, agence ou institution qu'elles représentent. Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement intérieur du Conseil, l'admission aux sessions du Conseil et/ou de ses comités associés doit être approuvée par le Conseil.

INSCRIPTION

5. Tous les participants assistant aux sessions du Conseil sont tenus de s'inscrire. Un bureau d'inscription sera installé au Centre de conférences de Lomé dont les horaires d'accueil seront les suivants:

1 ^{er} décembre 2019 (dim.)	14 h 30 – 17 h 00
2 décembre 2019 (lun.)	08 h 30 – 12 h 30 15 h 30 – 17 h 00
3 décembre 2019 (mar.)	08 h 30 – 12 h 30 15 h 30 – 17 h 00

Les ressortissants togolais sont priés de se munir de leur carte nationale d'identité et les ressortissants de pays étrangers d'un passeport en cours de validité.

Pour les inscriptions tardives, soit après le 3 décembre 2019, les intéressés sont priés de se rapprocher du personnel du Secrétariat de l'OIBT installé à l'intérieur du Centre de conférences.

6. Pour des raisons de sécurité et de sûreté, l'accès au site de conférences et aux différentes réunions est subordonné au port d'un badge. À cet effet, des catégories de badge correspondant aux niveaux d'accès seront remis aux participants dès leur arrivée. Ces catégories de badges auront des couleurs définies en fonction des niveaux d'accréditation, notamment:

- (i) Badge blanc - Membres;
- (ii) Badge jaune - Observateurs permanents;
- (iii) Badge rose - Observateurs;
- (iv) Badge bleu - Invités agréés; et
- (v) Badge vert - Personnel du secrétariat de l'OIBT.

Tous les participants sont priés de porter le badge d'identification qui leur aura été remis dans toutes les réunions du Conseil et de ses Comités ainsi que lors de toutes les réceptions officielles:

LIEU DES RÉUNIONS

7. Toutes les réunions du Conseil et des Comités se dérouleront au Centre de conférences de Lomé situé dans le centre de Lomé à proximité de l'Hôtel 2 Février, à 15 min environ de l'aéroport international GNASSINGBE Eyadéma de Lomé. L'affectation des salles de réunion et des bureaux du Secrétariat au sein du Centre de conférences sera annoncée en temps utile.

8. Les horaires et les lieux de réunion seront affichés sur les panneaux en face de la salle plénière. Tous les participants sont invités à consulter ces panneaux pour s'informer des derniers horaires définis, ces horaires pouvant faire l'objet de corrections ou de remaniements à bref délai par la présidence du Conseil en fonction des circonstances. On est prié de prendre régulièrement connaissance des messages privés et des derniers documents produits durant la session, qui seront déposés dans les casiers (un par délégation) situés en face de la salle plénière.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LE PAYS, MESURES SANITAIRES, VISAS EXIGÉS

9. Il est conseillé aux délégués de se rapprocher de l'ambassade ou du consulat du Togo le plus proche pour se renseigner au sujet des exigences en matière de visa. Les participants à la 55^e session du CIBT sont tenus de se munir d'une part d'un passeport ayant encore au moins trois (3) mois de validité à couvrir après la date d'entrée au Togo, et d'autre part, d'un titre de voyage retour pour leur sortie du territoire togolais. Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter les personnes ressources de l'Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF) aux adresses suivantes: directiongenerale@odeftg.com; pyoabalo.alaba@odeftg.com; pyoalaba@yahoo.fr.

10. Le Gouvernement togolais peut également procéder à la délivrance des visas à l'arrivée à l'aéroport international GNASSINGBE Eyadéma de Lomé-Tokoin aux ressortissants des pays où il n'existe pas de mission diplomatique togolaise. En pareil cas, il est nécessaire de communiquer au Secrétariat de l'OIBT au plus tard le 2 novembre 2019, le nom complet du délégué (tel que figurant dans le passeport) et les coordonnées du passeport (numéro du passeport, autorité de délivrance et date d'expiration) ainsi que les dates prévues d'arrivée et de départ. On est prié de noter qu'aucune assistance ne peut être garantie dans l'obtention d'un visa d'entrée à l'arrivée au Togo si les renseignements susdits relatifs au délégué n'ont pas été communiqués au Secrétariat de l'OIBT dans le respect de ce délai. Le visa d'entrée au Togo est gratuit pour les ressortissants des pays de la CEDEAO et autres pays ayant un accord d'exonération des taxes de visa avec le Togo. Cependant, il est payant pour un montant compris entre 16,97 \$EU et 59,41 \$EU (taux de change entre le dollar EU et le franc CFA, la monnaie locale, à la date du 26 juillet 2019) pour les ressortissants des autres pays. On notera également que les fiches de demande de visa se remplissent à l'arrivée à l'aéroport international GNASSINGBE Eyadéma de Lomé-Tokoin.

11. Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est requis pour toutes personnes entrant au Togo. Ce certificat constitue un préalable à la demande d'un visa d'entrée au Togo. Les voyageurs se rendant au Togo pourront également souhaiter se prémunir contre le choléra et le paludisme. Par ailleurs, les participants qui ont des affections chroniques sont priés de se munir de leurs produits pharmaceutiques habituels.

ACCÈS À LOMÉ AU TOGO

12. La plupart des compagnies aériennes internationales, dont Air France, Ethiopian Airlines, Royal Air Maroc, Turkish Airlines, Asky, Air ivoire, Air Burkina, etc., desservent Lomé. Le trafic aérien étant toujours chargé pendant les sessions du CIBT, les participants sont donc priés de réserver leur vol retour avant leur départ pour le Togo. Il est vivement conseillé aux délégués n'ayant pas reconfirmé au préalable leur vol retour de le faire sans tarder à leur arrivée au Togo. Il n'y aura pas de service de voyage sur le site de la conférence; le Secrétariat de l'OIBT est cependant susceptible de fournir une assistance.

COMMUNICATIONS

13. Toute correspondance concernant les sessions et les Formulaires de participation (des Membres) ou les formulaires de demande de participation (des Observateurs) doit porter la mention «ITTC 55TH SESSION» et être libellée à l'adresse suivante:

The Executive Director
International Tropical Timber Organization (ITTO)
International Organizations Center, 5th Floor,
Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012, Japan

No. de télécopie: (81-45) 223-1111
No. de téléphone: (81-45) 223-1110
Courriel: itto@itto.int

14. Tout courrier destiné à être remis aux participants doit être envoyé à cette même adresse, sous enveloppe portant le nom du participant et celui du pays ou de l'organisation qu'il/elle représente.

DOCUMENTS

15. Durant les séances, seul un nombre limité de documents sera disponible aux points de distribution des documents sur le site de la conférence. Tous les participants sont donc priés **d'apporter aux sessions les jeux complets de documents** distribués au préalable. Les documents de la session seront également disponibles sur le site de l'OIBT: <https://www.itto.int>.

16. Les documents que les participants désirent faire circuler devront être déposés auprès du Secrétariat de l'OIBT au minimum 24 heures avant leur distribution. Un minimum de 150 exemplaires est nécessaire pour permettre la distribution à l'ensemble des délégations et des représentants.

PRÉSENTATIONS AUDIOVISUELLES

17. Les participants qui désirent utiliser du matériel audiovisuel (cassettes vidéo, diapositives PowerPoint et rétroprojecteurs) lors de leurs interventions au cours des séances sont invités à transmettre leurs demandes au Secrétariat de l'OIBT le 4 novembre 2019 au plus tard. Les participants seront avisés de la disponibilité des équipements ainsi que de leurs possibilités d'utilisation durant les sessions.

ACCUEIL HÔTELIER

18. On trouvera une liste d'établissements hôteliers en annexe II au présent. Les demandes de réservation hôtelière doivent être faites directement aux hôtels pour chacun des participants d'ici au 16 novembre 2019 au plus tard. Toutefois, l'OIBT ne peut être tenue pour responsable des modifications de tarifs ou de l'indisponibilité des chambres.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

19. Le Secrétariat de l'OIBT, à la demande d'organes dûment accrédités et en fonction du temps disponible, pourra autoriser l'organisation d'événements parallèles prenant la forme d'une conférence ou d'une table ronde sur des sujets relevant des objectifs de l'OIBT, qui seraient programmés dans l'intervalle entre les séances du matin et de l'après-midi ou à la fin du programme des activités journalières. Les parties intéressées sont priées de se renseigner à cet égard auprès du Secrétariat de l'OIBT (itto@itto.int) d'ici au 30 septembre 2019.

20. Le Gouvernement togolais prévoit d'organiser une excursion à l'intention des délégués le 7 décembre 2019. Les sites retenus sont situés sur la route nationale N° 5: Lomé-Kpalimé (à 120 kms de Lomé) et autour de Kpalimé. Il s'agit de:

- la forêt communautaire d'Ando-Kpomé, avec un exemple de gestion durable des forêts;
- la forêt classée de Wouto avec ses teckeraies; et
- la forêt classée de Missahoé, avec les vestiges du château Vial et la vallée des chauves-souris.

Les détails et les modalités de l'organisation de cette excursion seront disponibles sur le lieu de la session à Lomé.

GÉNÉRALITÉS SUR LE TOGO

SUPERFICIE

Le Togo est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Il s'étend entre 6° et 11° de latitude nord et 1°40' de longitude est et est limité au nord par le Burkina Faso, au sud par l'océan Atlantique, à l'ouest par le Ghana et à l'est par le Bénin. Il a une superficie de 56 600 km² et s'étire sur 660 kms entre le corridor au Sud et la frontière sud du Burkina Faso. La majorité de la végétation est essentiellement composée de savane arborée, de steppe et de forêt.

POPULATION.

La population du Togo est de 6 191 155 habitants (recensement de 2010), et est estimée actuellement à 8 121 529 habitants. Le français constitue la langue officielle du pays. L'anglais est la 2^e langue vivante.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Indépendant depuis le 27 avril 1960, le Togo est divisé en cinq régions économiques, elles-mêmes sous-divisées en 39 départements. Les villes les plus importantes du pays sont Lomé (capitale politique, administrative et économique), Sokodé, Kara, Dapaong, Kpalimé et Atakpamé.

ORGANISATION POLITIQUE.

Le Togo est une République. Il est dirigé par un Président de la République. Il dispose d'une seule chambre (l'Assemblée nationale), qui représente le pouvoir législatif du pays. Il a également un pouvoir judiciaire garant d'une constitution.

CLIMAT

D'une façon générale, le Togo est dominé par un climat tropical. Deux types de climats le caractérisent: au sud le climat tropical de type guinéen compte quatre saisons qui alternent, et au nord un climat tropical de type soudanien qui comporte deux saisons. La température varie entre 25° et 29°C avec une amplitude moyenne de 3° à 4°C. La moyenne des précipitations est de l'ordre de 1 000 à 1 500 mm, et elles sont plus abondantes dans les zones montagneuses (environ 2 000 mm) et plus faibles au sud en raison d'une anomalie climatique.

Les quatre saisons du climat de type guinéen au sud du pays sont:

- la grande saison sèche: elle couvre la période de novembre à mars, avec un ciel clair et un ensoleillement fort, chaud et pas de pluies (moyenne maximale de 30°C, moyenne minimale de 26°C). C'est au cours de cette période que souffle l'harmattan, un vent sec, très chaud le jour, plus froid la nuit, et le plus souvent chargé de poussière. Ses effets sont moins ressentis à Lomé où se déroulera la 55^e session du CIBT;
- la grande saison pluvieuse: elle couvre la période de mars à juillet, avec un ciel gris, plus ou moins sombre avec de violentes averses accompagnées le plus souvent de tornades suivies d'abondantes pluies (moyenne maximale de 29°C, moyenne minimale de 24°C) ;
- la petite saison sèche: elle va d'août à septembre. Le ciel est assez dégagé et ensoleillé (moyenne maximale de 28°C, moyenne minimale de 25°C) ;
- la petite saison pluvieuse: elle couvre la période de septembre à novembre, avec des pluies plus ou moins abondantes (moyenne de 28°C à 24°C).

Les deux saisons de climat de type soudanien au nord du pays sont:

- une saison des pluies entre mars et avril et d'octobre à novembre;
- une saison sèche entre octobre et novembre et de mars à avril.

HYDROGRAPHIE

Le Togo dispose au sud-est de fleuves côtiers et au nord-ouest des affluents de l'Oti et de la Volta. Les trois principaux fleuves côtiers sont: le Mono, l'Haho, et le Zio de direction nord-sud. Le système hydrographique est structuré en trois principaux bassins: le bassin de la Volta dominé par l'Oti et ses

affluents; le bassin du Mono regroupant le Mono et ses affluents et le bassin du lac Togo avec ses principaux fleuves.

RELIEF

Le Togo recèle des chaînes de montagnes (chaîne de l'Atakora) qui s'orientent du sud-ouest au nord-est pour constituer les monts-Togo. Elles prennent en écharpe le pays avec un point culminant appelé pic d'Agou ne dépassant pas les 1 000 m. Le Togo dispose d'un relief contrasté et est divisé en quatre régions géomorphologiques:

- au sud du Togo, le bassin sédimentaire regroupant le littoral et les plateaux de terre de barre;
- au sud-est, une pénéplaine très étendue de composition granito-gneissique, et une autre au nord très représentative du Togo;
- l'Atakora au nord et la zone de collines;
- le bassin du nord représenté par la plaine argileuse de Mango et les plateaux gréseux de Dapaong et de Bombouaka.

PARTICULARITÉ Le Togo dispose d'un réseau de 83 aires protégées, couvrant près de 14 pour cent du territoire national, qui mettent en valeur sa riche biodiversité comprenant plusieurs espèces endémiques, aussi bien floristiques que fauniques.

MONNAIE La devise du Togo est le Franc de la Communauté financière d'Afrique de l'Ouest (FCFA ou XOF) dont le taux de change fixe est de **655,957 XOF pour 1 EUR**.



LISTE DES HÔTELS

<p>Hôtel 2 Février (lieu de la session) Nombre de chambres: 320</p> <p>Tél.: +228 22 23 86 00 Courriel: info@hotel2fevrierlome.com</p>	<p>Tarif des chambres: Chambre standard (200): 247,27 \$EU Suite Junior: 365,45 \$EU</p> <p>- Tarif avec petit déjeuner - Wifi disponible et gratuit</p>
<p>Hôtel ONOMO (à 15 min du lieu de la session en bus) Nombre de chambres: 127</p> <p>Tél.: +228 22 53 63 00 Courriel: onomo.lome@onomohotel.com</p>	<p>Tarif des chambres: Chambre Standard (110): 103,63 \$EU Supérieure (15): 140,00 \$EU Suite (02): 185,45 \$EU</p> <p>- Petit déjeuner non inclus. Tarif du petit déjeuner: 15,45 \$EU. - Moyen de transport disponible entre l'aéroport et l'hôtel sur demande - Wifi disponible et gratuit</p>
<p>Hôtel M'Rode (à 15 min du lieu de la session en bus) Nombre de chambres: 25</p> <p>Tél.: +228 22 20 70 00/ 90 98 17 36/ 99 75 18 91 Courriel: reservation@hotelmrode.com booking.mrode@gmail.com</p>	<p>Tarif des chambres: Chambre standard: 63,63 \$EU Deux lits: 81,81 \$EU Mini suite (6): 136,36 \$EU Suite (2): 254,54 \$EU</p> <p>- Petit déjeuner et taxe de séjour non inclus. Tarif du petit déjeuner: 9 \$EU Taxe de séjour: 1,81 \$EU par nuitée - Voiture 4X4 disponible pour transfert aéroport-hôtel - Wifi disponible et gratuit</p>
<p>Hôtel EDA-OBA (à 15 min du lieu de la session en bus) Nombre de chambres: 342</p> <p>Tél.: +228 22 20 18 18 / +228 22 20 75 76 Courriel: hoteledaoba@yahoo.fr resa@edaoba.com Site Web: www.edaoba.com</p>	<p>Tarif des chambres : Chambre standard: 127,27 \$EU Chambre Prestige: 163,63 \$EU Suite Junior: 272,72 \$EU</p> <p>- Petit déjeuner inclus et possibilité de réduction si la réservation est effectuée en groupe - Bus de 15 à 60 places disponibles pour le transfert aéroport-hôtel - Wifi disponible et gratuit</p>
<p>Hôtel Sancta Maria (à 15 min du lieu de la session en bus) Nombre de chambres: 60</p> <p>Tél.: +228 22 22 92 92 Courriel: info@hotelsanctamaria.com</p> <p>Site Web: www.hotelsanctamaria.com</p>	<p>Tarif des chambres : Chambre Standard: 136,36 \$EU Privilège: 154,54 \$EU Supérieure: 163,63 \$EU Suite junior: 181,81 \$EU Suite Senior: 272,72 \$EU</p> <p>- Petit déjeuner inclus - Navette disponible pour le transfert aéroport-Hôtel - Wifi disponible et gratuit</p>

<p>Hôtel Sarakawa (à 20 min du lieu de la session en bus) Nombre de chambres: 200</p> <p>Tél.: +228 22 27 65 90 /96 33 07 96 Courriel: contact@sarakawa-hotel.com Site Web: www.sarakawa-hotel.com</p>	<p>Tarif des chambres: Chambre standard vue ville: 147,27 \$EU Chambre standard vue mer: 172,72 \$EU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petit déjeuner inclus - Bus disponibles uniquement pour le transfert aéroport-hôtel - Wifi disponible et gratuit - Chambres standards avec vue sur la mer et vue sur la ville
<p>Hôtel Le Patio (à 25 min du lieu de la session en bus)</p> <p>Tél.: +228 90 37 67 07 Courriel: lepatio@lepatio-lome.com</p>	<p>Tarif des chambres : Chambre Standard (8): 163,63 Suite (6): 218,18</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petit déjeuner inclus - Voiture disponible pour transport - Wifi disponible et gratuit
<p>Hôtel Saint Manick (à 20 min du lieu de la session en bus) Nombre de chambres: 60</p> <p>Tél.: +228 22 21 56 55 Courriel: hotel_st_manick@yahoo.fr</p>	<p>Tarif des chambres: Single: 83,67 \$EU Single: 129,74 \$EU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petit déjeuner inclus - Wi-Fi gratuit

Note: 1,00 \$EU = 550 F.CFA

* * *